



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Tennis de Table

Instance Régionale de Discipline

Compte-rendu de la séance de l'Instance Régionale de Discipline du Mardi 16 Avril 2013 à Belgentier.

Membres présents : Erwan LAURENT, Damien GUILLERMOU, Guy FARCE (en qualité de rapporteur)
Membres excusés : André KRIKORIAN, Frank CUSSY, Christian LAPIERRE, Claire LEMPEREUR.

Ce Mardi 16 Avril 2013 s'est réunie l'Instance Régionale PACA de discipline de Tennis de Table en la maison des associations de Belgentier pour traiter 2 cas.

1^{ère} Affaire : Rencontre ayant opposé le FR St Julien à l'ATT Dracénie en Pré-Régionale (VAR)

La rencontre s'était déroulée dans un climat de tension et de pression, visant un jeune joueur notamment.

L'Instance, après avoir entendu les représentants du club de l'ATT Dracénie & du FR St Julien, a pris, en toute indépendance, les décisions suivantes :

- Aucune Sanction envers les 2 clubs.
- Un rappel des règles et de la bonne conduite a été transmis au club de Saint Julien, ainsi qu'un encouragement à s'inscrire à une formation de AR et JA1, afin de perfectionner ses connaissances sur le déroulement d'une rencontre de championnat.

2^{ème} Affaire : Incident de comportement d'un jeune joueur lors du critérium fédéral départemental (Var) Tour 4

Le joueur Rémy M. , du club de l'US La Crau TT, a tenu des propos déplacés et grossiers envers les juges-arbitres. Le joueur a eu un comportement insultant envers des joueurs, non coopératif et insultant envers les directeurs de jeu. Il a été exclu de la compétition.

L'instance, après analyse du courrier du responsable du joueur, a pris, en toute indépendance, les décisions suivantes :

- Suspension de toute compétition départementale ou régionale du 9 Octobre 2013 au 16 Octobre 2013
- Mise à l'épreuve jusqu'au 31 décembre 2013

Le Président de l'Instance,
Damien GUILLERMOU